



# Charte Associative de l'AFVAC

## Préambule à la Charte Associative de l'AFVAC

L'Association Française des Vétérinaires d'Animaux de Compagnie (AFVAC) est une association loi de 1901 créée en 1958, au service des vétérinaires et animée par des vétérinaires.

Son objectif principal est la formation continue des équipes soignantes des établissements de soins vétérinaires. Grâce à l'action de l'ensemble des élus de **Sections Régionales** (SR), de **Groupes d'Étude** (GE) et du Conseil d'Administration, et à la contribution d'une quinzaine de permanents salariés, l'Association propose des formations dans la plupart des disciplines, réparties sur tous les territoires de la métropole et d'outre-mer.

Les modalités pédagogiques sont variées en durée (soirées, journées, séminaires, congrès de plusieurs jours), en formats (conférences, plans modulaires de formation, formations pratiques, travaux dirigés...), et en modes de transmission (formations présentiels, formations à distance, ou associant les deux modes).

En plus de ces formations multiples, l'AFVAC organise annuellement deux événements nationaux majeurs :

- AFVAC le Congrès, premier congrès francophone dédié aux vétérinaires pour animaux de compagnie, devenu un rendez-vous incontournable de la profession,
- ASV le Congrès, destiné aux Auxiliaires Spécialisés Vétérinaires, en collaboration avec APFORM\* et l'AssAV\*.

L'AFVAC publie également deux revues de formation continue, **PratiqueVet** et **Revue Vétérinaire Clinique**, ainsi que de nombreux ouvrages techniques (Les Abrégés, VetIndex ...). Elle met à la disposition de ses membres une **Médiathèque** reprenant les textes et vidéos de conférences. **AFVAC Replay** met en ligne les meilleures vidéo-conférences d'AFVAC le Congrès, son rendez-vous national.

L'AFVAC intervient également comme soutien technique des organisations professionnelles et des acteurs de la santé et de l'élevage des animaux de compagnie (lutte contre l'antibiorésistance, bien-être animal, biodiversité, maillage vétérinaire, médecine solidaire, « marque vétérinaire »...).

Les adhérents de l'Association constituent ses Membres Actifs. Ils élisent pour 3 ans les 16 Administrateurs Nationaux, les 15 Conseils de 9 élus des SR et les 21 Bureaux de 7 élus des GE. Ces élus contribuent activement à définir les missions de l'AFVAC et à les réaliser.

Le Conseil d'Administration est constitué par les Administrateurs Nationaux et les Présidents de chaque SR et GE. Il élit en son sein un Bureau (Président, Secrétaire, Trésorier), et un Conseil Exécutif (CE) qui assurent la gouvernance quotidienne de l'Association en lien avec l'équipe de salariés.

Dans chaque École Vétérinaire existe une AFVAC Junior composée d'étudiants qui, avec l'aide d'enseignants et de l'AFVAC, organisent des événements facilitant l'intégration dans la vie professionnelle.

# Charte Associative de l'AFVAC

## Article 1 : Les objectifs de la Charte Associative

La Charte Associative de l'AFVAC a pour but d'énoncer les valeurs qui rassemblent et fédèrent ses adhérents. Elle définit des principes qui déterminent son fonctionnement et guident ses projets. Ces principes peuvent être regroupés sous 3 items qui constituent ses valeurs essentielles :

### Indépendance - Excellence pédagogique - Confraternité et convivialité

## Article 2 : Les valeurs de l'AFVAC

### Indépendance

- L'objectif de l'AFVAC est d'organiser la formation continue des vétérinaires et des équipes soignantes dans les domaines de la médecine, de la chirurgie et du bien-être des animaux de compagnie. **Forte de sa structure associative, elle tient à préserver son indépendance.**
- Son indépendance rigoureuse se traduit par une politique de transparence et de déclarations publiques de liens d'intérêts. L'ensemble de ses activités de formation continue repose sur une ingénierie pédagogique et scientifique qui lui est propre. Elle fait également appel à des conseils scientifiques et à des comités de lecture indépendants.
- Son statut d'association sans but lucratif permet de proposer aux personnels vétérinaires des formations au plus juste prix. Pour ce faire, elle s'appuie sur le bénévolat et sur le soutien de partenaires qui s'engagent à respecter son indépendance.
- L'AFVAC obéit aux préconisations du Règlement Général de Protection des Données à caractère personnel (RGPD), en appliquant les règles de protection des données individuelles qui peuvent lui être confiées.

### Excellence pédagogique

- L'AFVAC, certifiée **QUALIOPI** pour les actions de formation, par l'organisme AFNOR, applique les meilleurs standards de qualité à ses formations. Cette certification facilite la prise en charge de la formation continue (FIF PL, OPCO).
- L'AFVAC cherche constamment à améliorer ses **formats pédagogiques**, pour assurer les meilleures conditions d'apprentissage et de consolidation des savoirs vétérinaires. Elle met en place la formation de ses formateurs, et fait appel aux technologies les mieux adaptées aux conditions pratiques des apprenants.
- L'AFVAC, dans le cadre de ses **formations pratiques**, s'inscrit dans la recherche du bien-être animal, en privilégiant l'usage de mannequins et de techniques de simulation numérique afin de répondre au précepte d'apprentissage "**jamais la première fois sur l'animal vivant**".

### Confraternité et convivialité

- L'AFVAC est une association vétérinaire **sans but lucratif**, animée par des vétérinaires **bénévoles**. Les éventuels bénéfices perçus après un exercice comptable sont investis en priorité dans les projets pédagogiques qui visent à améliorer les connaissances des vétérinaires et de leurs équipes professionnelles.

- L'AFVAC tient à son statut d'**association démocratique**, dont les membres qui le souhaitent peuvent contribuer à l'organisation de la formation continue des vétérinaires. Ses membres élus s'engagent à œuvrer bénévolement dans l'intérêt de l'Association et de la profession vétérinaire.
- Lors des événements qu'elle organise, l'AFVAC suscite un **climat convivial** qui permet le partage des connaissances et des expériences par des échanges confraternels. Elle a l'ambition de rapprocher toutes les équipes soignantes dans leur pluralité.
- Les liens forts qui se tissent entre acteurs de la santé de l'animal de compagnie lors de ces rencontres, forment une trame essentielle à la confiance de la société dans notre profession, dans son savoir-faire et son savoir-être. L'AFVAC œuvre au bien-être animal et adhère au concept " *One Health* " (" Une Santé ").
- L'AFVAC tient à faciliter l'intégration des étudiants vétérinaires dans leur vie professionnelle et à les sensibiliser à l'importance de la formation continue. Dans le cadre des **AFVAC Juniors**, elle leur propose différentes activités scientifiques organisées en collaboration avec chacune des Écoles Vétérinaires.
- L'AFVAC entretient des relations étroites avec l'administration de tutelle, les Écoles vétérinaires et les organisations professionnelles afin de contribuer à l'amélioration de l'environnement technique, économique et social des établissements de soins vétérinaires.
- L'AFVAC souhaite faciliter les échanges professionnels sur le plan international. Elle est membre d'associations internationales qui partagent les mêmes objectifs d'amélioration des connaissances scientifiques et techniques vétérinaires, telles que WSAVA\*, FECAVA\*, FAFVAC\*.

### Article 3 : Les signataires de la Charte Associative

Les signataires de la Charte Associative de l'AFVAC s'engagent à respecter les valeurs de l'Association énoncées à l'article 2. Ils s'engagent en particulier à :

- contribuer, dans l'intérêt de la profession vétérinaire, à une formation continue de qualité en assurant l'indépendance des messages scientifiques et techniques ;
- établir une synergie avec l'AFVAC par une mise en commun de leurs compétences scientifiques ou organisationnelles ;
- permettre l'amélioration des connaissances scientifiques et des aptitudes techniques grâce à la recherche clinique dans les domaines de la médecine, de la chirurgie et du bien-être des animaux de compagnie ;
- valoriser l'image institutionnelle de l'AFVAC et soutenir ses actions.

\* AssAV: Association des Auxiliaires Vétérinaires - WSAVA: World Small Animal Veterinary Association - FAFVAC: Fédération des Associations Francophones de Vétérinaires d'Animaux de Compagnie - FECAVA: European Federation of Companion Animal Veterinary Associations

Didier FONTAINE  
Président de l'AFVAC

Signataire